

# Entérocoque résistant à la vancomycine

Mise à jour  
08/11/2024Autres dénominations  
VRE/ERG/ERVInformations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Bloc opératoire

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Enterococcus faecium* ou *faecalis* résistant à la vancomycine *vanA* ou *vanB*

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

---

## Période d'incubation

Variable

---

## Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT

---

## Placement



Chambre individuelle.



Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)

---

# Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage VRE (selon indication du service HPCI, en accord avec l'unité cantonale HPCI)

---

## Signalétique

- > Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
  - > Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
  - > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
  - > Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- 

## Suivi microbiologique

- > Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
    - > a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
    - > est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
    - > a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
    - > est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
  - > Si la colonisation remonte à **plus de 6 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis :J0,J7 et une culture de selles J14):
    - > Frottis rectal (doit être teinté)
  - > Si la colonisation **date de < 6 mois** :
    - > aucun dépistage à l'admission
-

## Matériel de soins

- > Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  - > Privilégier le matériel à usage unique (UU)
  - > Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- 

## Transport

- > Literie et chemise du patient propres
  - > Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  - > Limiter les déplacements aux besoins essentiels
  - > Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
  - > Désinfection du lit
- 

## Circulation

- > En soins aigus, hôpitaux et cliniques :
  - > En principe, pas de sortie de la chambre
  - > Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc) : chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique
- > En CTR
  - > En absence de facteurs de risque, le patient peut circuler librement si les conditions suivantes sont réunies :
    - > Patient propre sur lui
    - > Vêtements propres
    - > Si présence de pansements, ils sont propres



Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

---

## Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Limiter le nombre de visiteurs

---

## Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle) et avertir le service HPCI

---

## Statut actuel

Actif

---

## Prise en charge des personnes contacts

### Mesures



Enquête d'entourage selon directives du service HPCI



On considère comme un cas contact:



Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index



En Soins Intensifs, étendre les dépistages à tous les patients présents au même temps que le cas index



Se référer à la fiche micro-organisme : Contact VRE / ERV / ERG

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

### Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

### Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat  
Oui, avant d'entrer dans la chambre

---

### Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Nettoyage/désinfection


### Matériel de soins

Utiliser le détergent/désinfectant usuel






---

### Lit et literie

Utiliser les sacs à linge usuels  
Au départ du patient

-  changer le lit et la literie
- 

### Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
  -  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
    -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
    -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
    -  Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement
-

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Autre

Vaisselle : Filière habituelle

---

## Déclaration du cas

### Déclaration à HPCi Vaud

En cas d'épidémie (>2 cas), avertir le service HPCI et prendre contact avec l'Unité cantonale HPCI

Oui si résident en EMS

---

### Déclaration au service HPCI

Oui

---

### Déclaration au médecin cantonal

Les flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté

---

## Autre information

VD

Flyers/plaquette d'information destinée au patient porteur de BMR

---